

## Compte rendu du conseil d'administration du 7 /11/2019

### Présents

Membres de droit Mme LeNorgant, Mme Didier, Mme Haddad (Mme Borjiexcusée )

Enseignants élus : Mme Guillard, MM .Cholvy, Lesueur ,Bassalah, Borjeix.

Représentant le département M.Weil

Représentant la mairie de Saint-Mandé :Mme Carrese

Représentant des parents FCPE : Mmes Lemolton Dubourdiou et Kervella

MAPE : Mmes Clément Chevreau et Kellnar

Parents Motivés : Mmes Lauwereins Taris et ?

Représentant les élèves: Mlle Taïeb et M. Lallier.

Secrétariat : S.Clément Chevreau pour les parents d'élèves.

Le conseil d'administration commence à 17h55

- 1- Installation des différentes commissions composées d'élus :
- 2- Commission permanente et conseil de discipline.

La principale soumet au vote :

- 2- Le règlement du conseil d'administration – **voté à l'unanimité**
- 3- L'approbation du PV du Ca du 16 /04/2019 -**2 abstentions**
- 4-L'approbation du PV du CA du 25/06/2019 -**2 abstentions**

### **5 – point sur la rentrée de septembre et bilan des actions 2018 /2019**

Rappel du taux de réussite au brevet : **92.22%** de réussite

Sans mention : 12.2 %

- Mention **Assez Bien** : 21.1 %

- Mention **Bien** : 18.8 %

- Mention **Très Bien** : 40 %

- La remise des brevet se fera le 19 novembre dans le bâtiment Cresco en présence entre autres du maire et du conseiller départemental
- Orientation : Passage en 2nde GT : 73.19%
  - Passage en 2nde Professionnelle ou CAP : 24.80%
  - Doublement : 7,2%

### Devoirs faits 2018/2019

80 % des enseignants ont participé sur la base du volontariat.

Le dispositif a concerné 420 élèves sur tous les niveaux dont 70% des élèves de 6ème

Succès du projet « Réussite » pour les 3<sup>e</sup> en difficulté.

### Devoirs faits 2019/2020

Pour les 6èmes : 2h / semaine dont 1h avec le professeur principal (méthodologie)

5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> : 2h/ semaine(pas nécessairement avec le professeur principal)

3<sup>e</sup> : 1h de devoirs faits le lundi ou mardi en fonction des classes avec des enseignants

+ 1h en modulele jeudi :travail en groupes constitués par les professeurs.

3 volets-Aide aux devoirs - orientation & découverte des filières pro - approfondissement en anglais ou en sciences. Les modules peuvent évoluer pendant l'année et les élèves peuvent passer d'un module à l'autre.

## Liaison école –collège

Projets en commun avec les 3 écoles (Restaus du Cœur)

L'équipe du collège va se déplacer dans les écoles comme l'année dernière pour présenter le collège :

21/11 : Charles Digeon

12/12 : EGT

9/01 : Paul Bert

Succès de l'allemand en élémentaire qui se confirme au collège : 47 élèves bi-langues en 6<sup>e</sup>. Le collège réfléchit à l'organisation de l'an prochain qui nécessitera un complément horaire par un second professeur d'allemand.

### Activités reconduites en 2019/2020

- Les opérations de collecte : restaus du Cœur et bouchons d'amour. La collecte de denrées alimentaires rencontre moins de succès que dans les écoles et il faut parvenir à motiver les collégiens peu axés sur les produits collectés.

- L'exposition au CDI : « les idées reçues sur la pauvreté » avec le conseil de vie collégienne et les éco-délégués (sensibilisation de la classe aux problématiques environnementales, telle que l'économie d'électricité, le ti du papier, etc...).

- L'activité jardin BIO de l'ULIS par M.Charlottine (enseignant référent) et Mme Errazahi

- Le Mini Forum des métiers avec le club d'entreprise « Affaires et convivialité »

- La journée du Handicap pour les 5<sup>ème</sup> avec l'association Rencontres et Handicap

- Collège au cinéma

- Partenariat avec l'association TARA : le collège prête ses classes de sciences à l'association pour des animations en ateliers avec les élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>.

### Nouveautés

- Avec Mme Isoir, l'infirmière, présente dans le collège 4 matinées par semaine, Mme Sève (SVT) et Mme Nambot, documentaliste lancent l'activité « Club santé » (pendant la pause de midi)

- « Silence On Lit » avec Mme Nambot : lecture en primaire dans le cadre de la liaison écoles - collège

### Voyages

Séjour d'intégration à Honfleur pour tous les 6<sup>e</sup> au mois d'Octobre

Séjour de 4 jours Sports et environnement au bord de la mer à Montalivet (33) pour les 4<sup>ème</sup>

Sortie à Versailles pour les 5<sup>ème</sup>. Les parents d'élève déplorent qu'aucun voyage ne soit organisé pour les 5<sup>ème</sup> en remplacement du voyage au ski dont ce niveau bénéficiait.

Sortie en car sur les plages du débarquement et au mémorial de Caen pour tous les 3<sup>ème</sup>.

Les évaluations Nationales de 6<sup>e</sup> (restitution des résultats aux parents le 12/11) ont montré que 10 à 12 élèves de 6<sup>e</sup> sont en grande difficulté.

Pour ces élèves, il est prévu un renforcement en français (méthode lecteur/lectrice) et en maths en petits groupes de 4-5 dans le cadre de l'aide aux devoirs.

Pour le moment, aucune d'épreuve commune n'est prévue pour les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

PPMS : retour sur l'exercice intrusion attentat du 18 octobre

Rappel : les exercices dans le cadre du PPMS ont pour objectif d'acquérir progressivement les bons réflexes pour chaque situation de crise.

Une des priorités : reconnaître parfaitement les différentes sonneries d'alerte (Formation aux sonneries pour tous les enseignants le jour de la pré-rentrée).

Malgré cela, il y a eu quelques hésitations, de sorte que les exercices vont continuer.

Deux élèves de 6<sup>e</sup> ont vu l'infirmière après l'exercice.

Mme Didier confirme que l'effet de surprise est indispensable : les familles ne seront pas prévenues.

- Les associations de parents demandent qu'un message d'information aux parents soit diffusé le soir de l'exercice via le carnet et le site du collège, afin de permettre une bonne communication avec les enfants qui souhaiteraient en parler.

Poursuite de l'ordre du jour ; la principale soumet au vote

6- tarifs de demi-pension élèves : 1,4% d'augmentation = 3,60€ / repas (486€/an) dernier trimestre au réel :  **voté à l'unanimité**

7 – tarifs commensaux + 1,4% : prix du ticket : de 2,43€ à 3,85€ pour le personnel et 4,76€ pour les personnes extérieures (si les parents veulent déjeuner à la cantine, ils doivent prévenir 1 mois à l'avance) :  **voté à l'unanimité**

8- tarifs des dégradations :

Carnet de correspondance : 7€

Manuels scolaires ou livres du CDI dégradés : 10€, perdus : 20€

Magazine ou CD audio des manuels de langues perdus : 7€

Vaisselle : 1,5€

Matériel divers y compris informatique : à la hauteur de la dégradation et du coût de la réparation sur présentation de la facture aux parents.

Aucune aide ne sera accordée aux familles en difficulté pour des dégradations.

**Voté 1 abstention**

9-Concessions de logement :  **Voté à l'unanimité**

10 – plan d'amortissement :  **Voté à l'unanimité**

11-principe d'acceptation des dons et legs :  **Voté à l'unanimité**

12 - convention de groupement agence comptable voté à l'unanimité

13- convention avec l'IFAC : le collège a la possibilité de louer des locaux dans le collège pour son profit. L'association IFAC loue quelques salles et la cour pour animer des formations BAFA pendant les vacances scolaires. La location peut rapporter entre 2000 et 3000€ au collège ;  **voté à l'unanimité**

14 – choix du vote par correspondance exclusif pour les élections de parents d'élèves :  **voté à l'unanimité.**

15- principe de séjour pour tous les 4<sup>ème</sup> à Montalivet (33) du 8 au 12 juin 2020.

Présenté par M. Borjeix (Mathématiques) au programme : char à voile, surf, chasse au trésor, équitation, accrobranche et classe nature.

Mme Didier a calculé un prix maximum de 380€ /élève

8 accompagnants sont nécessaires pour ce voyage. Afin que le montant de leurs 8 séjours n'alourdisse pas la note des parents, Mme LeNorgant expose que le collège a décidé de le financer en commandant des chocolats pour les fêtes à la boutique Jeff de Bruges de Saint-Mandé : 30% du résultat de la vente reviendra au collège. Un catalogue avec bon de commande a été remis à chaque collégien. Date limite des commandes : le 21/11/2019. La décision a été prise dans l'urgence compte tenu du montant du devis parvenu tardivement.

**Voté à l'unanimité.**

Les associations de parents d'élèves doivent faire connaître le montant de leurs dons éventuels avant le 3 décembre.

16- principe d'une sortie pour les 3<sup>ème</sup> Présenté par M. Lesueur (Histoire Géographie Emc)  
En lien avec le programme d'histoire et l'oral d'EPI du Brevet. Trajet en car + une journée sur les plages du débarquement (pointe du Hoc cimetière Américain de Colleville s/mer mémorial).

40 € prix maximum (l'an dernier, la Mairie avait pris les frais de transport en charge, mais elle n'a pas reconduit cette aide cette année) : **Voté à l'unanimité.**

17 questions diverses :

- Poids des cartables : pourquoi pas de casiers pour tous les élèves ?

Mme Didier : Le département refusera de financer des casiers qui sont systématiquement vandalisés. Elle rappelle que des casiers neufs avaient été installés pour les 6<sup>e</sup> de Saint Exupéry en 2017 et conservés après leur départ. Ils sont aujourd'hui partiellement inutilisables.

- Violence des collégiens quelles solutions ?

Mme Le Norgant précise qu'aucune violence n'est constatée au sein du collège.

Les parents d'élèves rappellent que des collégiens d'Offenbach ayant été à l'origine de bagarres d'une grande violence dans le bois de Vincennes, la question de la prévention en milieu scolaire se pose.

Réponse :

Un travail sur cette thématique est fait tout au long de l'année.

Un « stop collègue » a eu lieu à la suite de la bagarre (rappel à la loi dans toutes les classes au même moment).

Le sujet est traité en EMC.

La police municipale intervient auprès des collégiens de tous les niveaux pour les sensibiliser à différentes thématiques : racket, violence, incivilités (6<sup>e</sup>), utilisation des multi médias (5<sup>e</sup>) addictions (4<sup>e</sup>) Internet et réseaux sociaux (3<sup>e</sup>).

